

26242 - Les œuvres pieuses

La question

Quelles sont les bonnes œuvres ? J'en connais certaines, mais je ne crois pas les connaître toutes...

La réponse détaillée

Les bonnes œuvres consistent dans des actions conformes à la Charia et accomplies en toute sincérité pour complaire au Maître Béni et Très Haut.

Cheikh al-Islam (Ibn Taymiyya) a défini l'adoration comme étant : un vocable qui englobe tous les actes et paroles manifestes et cachés qu'Allah aime et agréé ».

Ces actes et paroles sont aussi divers et nombreux que nous ne pouvons ni les recenser ni, à fortiori, les énumérer, mais nous en citons les suivants :

1/ Croire en Allah

Elle implique la croyance en Allah, en Ses anges, en Ses livres, au jour dernier, au destin bon ou mauvais.

2/ Accomplir la prière à son heure

Il s'agit des cinq prières prescrites par Allah chaque jour. Car les Compagnons sont unanimes à juger infidèle celui qui les abandonne. Il n'est pas permis de les retarder. Et il faut en observer les parties essentielles et les pratiques obligatoires et les acquitter à l'instar du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui).

3/ S'acquitter du pèlerinage agréé, c'est-à-dire :

a) celui effectué grâce à des biens licites;

b) celui dont l'auteur s'éloigne de la débauche, du péché et des querelles;

- c) celui accompli conformément à la tradition prophétique ;
- d) celui accompli loin de l'hypocrisie et en toute sincérité à l'égard du Maître;
- e) celui qui n'est pas suivi par des actes de désobéissance ou des péchés.

4/ Se conformer à la piété filiale

Elle consiste à obéir aux père et mère dans les limites de l'obéissance à Allah le Très Haut, car il n'est pas permis de leur obéir dans la désobéissance à Allah.

La piété filiale implique que l'on s'abstienne d'élever la voix devant eux ou de leur adresser des propos blessants. Elle implique encore que l'on dépense pour eux et veille à les servir.

5/ Participer au combat dans le chemin d'Allah (djihad).

Allah a institué le djihad pour instaurer le tawhid et pour propager l'Islam sur la terre. Et Il a promis une énorme récompense aux combattants (du djihad).

6/ Aimer pour Allah et haïr pour Allah

Il s'agit pour le musulman d'aimer son frère (coreligionnaire) dans le seul but de complaire à Allah et sans être attiré vers lui par sa couleur, sa race ou sa fortune, mais uniquement pour obéir à Son Maître et pour se rapprocher du Très Haut.

De même, il haït le rebelle puisque celui-ci désobéit à Allah.

7/ Réciter le Coran

Qu'il s'agisse d'une portion à lire quotidiennement ou au cours de ses prières nocturnes.

8/ Perpétuer les actes cultuels, fussent-ils peu nombreux.

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) aimait les actions durables fussent-elles peu nombreuses. Le peu qui dure vaut mieux que l'important qui s'avère éphémère.

9/ Restituer les dépôts.

Cela fait partie des obligations et des meilleures actions. Et la loi religieuse nous apprend que c'est l'hypocrite qui trahit dans les dépôts et ne les restitue pas.

10/ Pardonner aux gens

Il s'agit de renoncer à un droit personnel, de pardonner à un injuste pourvu que le pardon le rende meilleur ou qu'il se repente et regrette bien ses actes injustes. En effet, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Le pardon ne fait que rendre le fidèle serviteur plus puissant. (Rapporté par Mouslim, 2588).

11/ Tenir en langage de vérité

Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : À force d'être véridique et de privilégier un langage de vérité on finit par être inscrit auprès d'Allah parmi les Véridiques . (Rapporté par Mouslim, 2607).

La vérité sauve celui qui s'y habite. Et elle constitue un important caractère qui a distingué les prophètes et leurs vrais fidèles. »

12/ Dépenser dans le chemin d'Allah

Cela comprend les dépenses du djihad, celles faites au profit des père et mère, celles faites au bénéfice des nécessiteux et des pauvres, celles afférentes à la construction des mosquées, à l'impression du Coran et des ouvrages islamiques et celles faites pour la famille.

13/ Mettre les musulmans à l'abri (des méfaits) de sa langue et de sa main

Cela consiste à s'abstenir de la médisance, du colportage, de la diffamation (sexuelle), de l'insulte et de la malédiction. Il faut aussi éviter de donner des coups à celui qui ne les mérite pas.

14/ Distribuer de la nourriture

Cela doit profiter aussi bien aux humains qu'aux animaux.

15/ Saluer celui qu'on connaît et celui qu'on ne connaît pas

Toutefois, il faut s'abstenir de saluer ceux que les textes (religieux) interdisent de saluer. C'est-à-dire les infidèles.

16/ Aider les besogneux et occuper utilement des désœuvrés.

Il s'agit de ceux confrontés à des besoins dus à la pauvreté ou à des charges familiales, et ceux qui croupissent dans l'ignorance et l'oisiveté.

17/ Ne pas faire du mal aux gens

Cela équivaut à une aumône faite pour soi-même.

A côté de ceux-là, il y a de nombreuses autres actions.

Voici un hadith qui énumère certaines bonnes actions. al-Bayhiqui a rapporté qu'Abou Dharr a dit au Messager :

- Messager d'Allah ! Qu'est-ce qui sauve le fidèle serviteur de l'enfer ? .
- La croyance en Allah
- Ne faut-il pas y ajouter des actions ?
- Dépenser des biens fournis par Allah
- ô Messager d'Allah ! Que faire quand on en est complètement dépourvu ?
- On recommande le bien et interdit le mal
- Messager d'Allah ! Que faire si on en n'est pas capable ?
- Il aide les ignorants désœuvrés
- Et si l'on est soi-même ignorant et absolument incapable ?
- L'on aide la victime d'une injustice
- Et si l'on est trop faible pour secourir la victime d'une injustice ?

- « Tu ne veux trouver rien de bon dans ton compagnon ! Qu'il s'abstienne alors de nuire aux autres.
- S'il se contente de cela, il entrera au paradis ?
- Tout croyant qui s'accroche à l'une de ces actions sera conduit au paradis par l'action (déclaré authentique par al-Albani dans at-Targhib (876).

Allah est celui qui (nous assiste).